

Plaidoyer Canopée

Document rédigé par les associations Canopée 12 , RES (Réseau Environnement Santé), RAC (Réseau Action Climat)

Le sens de ces rencontres entre le député de notre circonscription et Canopée est de faire le point sur la transition énergétique/écologique en France et sur notre territoire.

La réalité du dérèglement climatique, ses conséquences dramatiques et la nécessité de réaliser une transition énergétique ne font plus de doute dans l'opinion et chez les élus.

Pour autant les actes ne sont pas là, pas à la hauteur de l'urgence et des enjeux, les comportements des citoyens changent peu et les élus sont bien peu dynamiques sur ces questions dans nos territoires ruraux.

Mais sommes-nous seulement en transition énergétique?

Avons-nous dépassé le stade des discours ?

Le gouvernement actuel affirme en faire sa priorité. Un ministère d'état de la transition et la présence de Mr Hulot sont des signes positifs mais seuls les chiffres peuvent nous montrer la réalité des tendances.

Rapide état des lieux

Les émissions de CO2.

Nous atteignons nos objectifs de baisse des émissions de GES (gaz à effet de serre) sur notre territoire, mais notre empreinte carbone (les GES du territoire + les GES de nos importations) ne baisse pas.

Page 32

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Sujets_transversaux/Developpement_durable/Indicateurs-SNTEDD/sntedd-le-premier-rapport-b.pdf

Empreinte carbone de la demande finale intérieure (CO₂, CH₄, N₂O) : 8,5 tonnes équivalent CO₂ par habitant (2015)

L'empreinte par habitant revient à un niveau équivalent à 1995

Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national : 6,6 équivalent CO2 par habitant (2015) - Périmètre Kyoto (2015)

- 14 % entre 1990 et 2015

Le chemin reste long pour atteindre les 2,5 t/ habitant en 2050 ! Le fameux « facteur 4 » est pour l'instant un « facteur 2 » ! <https://www.actu-environnement.com/ae/news/reduction-ges-2050-objectif-taxe-energie-fossile-18316.php4>

La consommation d'énergie.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) nécessite une baisse de 1,2 % d'énergie finale par an. Depuis 2012 la baisse est de 0,4 % .

Avec le retour de la croissance, la question risque d'être encore plus difficile. Il faut d'urgence changer de type de croissance et créer les conditions réglementaires pour changer les comportements de consommation !

Page 72

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2587/1080/bilan-energetique-france-2015.html>.

Énergies renouvelables.

Objectif 20 % en 2020, nous sommes à 16 % !

La France est à la 16 ème place en Europe. Sans l'hydraulique historique, la part des renouvelables serait bien faible !

<https://cler.org/la-france-natteindra-pas-ses-objectifs-europeens-denergie-renouvelable-en-2020/>

Budget nécessaire pour assurer la transition.

Les débats sur la transition énergétique, ou le récent appel pour le climat 2020, ont montré qu'il fallait de l'ordre de 40 milliards d'euros par an jusqu'en 2030 pour réussir la transition (2 % du pib)

Quel est le budget 2018 consacré à la transition ? Difficile d'y voir clair mais le montant n'est pas au rendez vous de l'ordre de 20 milliards.

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budget-etat>.

Nous voyons, à travers ce rapide exercice, que les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

C'est un véritable plan Marshall pour la transition qu'il faut élaborer .

Quelques pistes...

et quelques propositions d'actions locales portées par un député ...

Financement de la transition

l'Europe nous interdit de dépasser un seuil d'emprunt.

Plusieurs solutions :

- Un plan d'investissement européen financé par La BCE (voir la proposition <https://climat-2020.eu/>)
- Financer la transition par les banques françaises. L'épargne en France est considérable, 1 600 milliards, 4 000 milliards de placement financier. En comparaison 10 milliards en épargne solidaire...

Placement de Français

ces 3 leçons à retenir sur l'épargne des ménages Français

Plusieurs banques et fonds de pension se désinvestissent déjà des énergies fossiles, les banques doivent investir une partie de leurs fonds dans la transition, afin d'atteindre 40 milliards par an.

<https://alaingrandjean.fr/2012/10/23/peut-on-injecter-de-la-monnaie-pour-la-transition-energetique-alors-que-le-systeme-bancaire-croule-sous-les-liquidites>

Panorama des financements climat en France

<https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2017/12/I4CE-Panorama-des-financements-climat-ed2017-r%C3%A9sum%C3%A9-FR-3.pdf>

[En adoptant un périmètre comparable, les investissements en faveur du climat identifiés en 2016 et estimés pour 2017 s'élèvent à environ 25 milliards d'euros. Dans le même temps, les besoins estimés à partir de la Stratégie nationale bas-carbone \(SNBC\) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\) se situent entre 45 et 60 milliards d'euros 2. Les besoins annuels d'investissements se maintiennent dans cette fourchette jusqu'en 2020. Entre 2021 et 2030, le besoin annuel d'investissements est estimé entre 50 et 70 milliards d'euros.](#)

Localement

Le député peut vérifier que les budgets alloués à la transition énergétique le sont effectivement. Les taxes qui sont issues du développement des ENR, par exemple les

200 éoliennes Aveyronnaises, doivent servir à financer la transition. Il faut de la transparence !

Énergies renouvelables

Le ministère de la transition écologique doit, d'ici ce printemps, proposer un nouveau cadre pour le développement des énergies renouvelables (ENR), dans un contexte où les nouvelles ENR sont sous-développées en France.

Lever les freins au développement des énergies renouvelables

<https://cler.org/wp-content/uploads/2017/11/Freins-au-de%CC%81v-des-EnR-version-courte-161117.pdf>

Les parcs éoliens terrestres (particulièrement en Aveyron), les parcs photovoltaïques au sol, les centres de méthanisation, ont un fort impact visuel et/ou de cohabitation avec les riverains.

Localement, les élus sont dépassés par ces questions. La plupart des habitants des territoires ruraux ne sont pas en mesure de comprendre la nécessité du développement des énergies renouvelables. En revanche, dès que ces projets sont d'envergure et donc impactent sur leur cadre de vie, les réactions ne tardent pas ! Aucune pédagogie en amont des projets n'est mise en place pour expliquer les enjeux, les objectifs, décidés trop loin d'eux.

Il faut donc changer radicalement d'approche.

Les services de l'état doivent dans chaque département reprendre la main en expliquant les objectifs de la transition énergétique qui ont été définis au niveau des régions et mis en équation dans les départements, équitablement, partager les impacts et les bénéfices .

Ensuite chaque territoire, à l'échelon des PETR, devra développer sa stratégie, en accord avec les objectifs départementaux et pour cela un animateur de la transition doit être engagé.

Voir plus de détails en annexe sur des propositions pour réhabiliter les éoliennes.

Il faut encourager le développement de l'énergie solaire thermique, eau chaude, chauffage, qui a une très faible empreinte écologique et permet d'économiser l'électricité et les calories. Les chauffe-eau thermodynamiques et pompes à chaleur sont bien moins performants pour la transition.

Privilégier le chauffage avec la biomasse qui est la première ressource énergétique du scénario Négawatt.

Localement

Le député peut être le porte-parole des énergies renouvelables, de la nécessité d'un mix énergétique complet ne négligeant aucune énergie. Voir en annexe « plaidoyer pour les éoliennes »

Changer les comportements

Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ne seront pas suffisantes pour réussir la transition, il faut vivre dans une société sobre en énergie ([La démarche NégaWatt](#))

Impossible par exemple de faire autant de kilomètres en voiture électrique qu'avec notre voiture à combustible fossile (15000 km en moyenne). Imaginons le nombre d'éoliennes et de panneaux solaires pour permettre ce miracle !

La connaissance du bilan carbone est indispensable, une pédagogie nécessaire, pour saisir nos responsabilités de consommateur dans les rejets de gaz à effet de serre .

<https://climate-lab.eu/>

<https://www.comptepargneco2.com/>

Deux exemples ci-dessus de calcul du CO₂ personnel et de la démarche pédagogique.

Pour permettre à chacun d'explorer ces rejets de CO₂ et de saisir comment agir, le bilan carbone doit être présenté avec la déclaration des revenus !

Cette partie de la déclaration sera la déclaration carbone.

Chacun peut compléter une feuille pré-remplie qui présente les comportements moyens d'un français et en face, ses rejets. Chaque modification des paramètres donne les nouveaux chiffres, c'est donc simple, visuel.

Au cœur de la transition énergétique, cette notion d'implication des citoyens est fondamentale, autant qu'une législation qui dirige les consommations hors des énergies fossiles et celle des taxes qui limitent les excès (taxe carbone qui doit rapidement dépasser les 60 euros la tonne)

En même temps, les ménages modestes qui participent moins aux rejets (10 % des plus riches rejettent 50 % du CO₂) doivent avoir accès à l'énergie de base à des prix très accessibles, c'est bien l'idée de la transition écologique et solidaire !

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372483?sommaire=1372485>

Chèque-énergie pour se chauffer, se déplacer, accéder à un véhicule propre.

Localement

Le député peut être un ambassadeur du scénario Négawatt et vérifier que les actions de développement menées dans sa circonscription sont compatibles avec la baisse des émissions de GES. Être aussi l'artisan du projet RÉPOS, Région à énergie positive.

Plaider pour des villes et villages avec le label «étoilées», c'est-à-dire qui limitent l'éclairage public.

S'assurer que les bâtiments publics sont performants en énergie, les parcs automobiles publics bien gérés en termes d'utilisation et d'entretien.

Mobilité

Question centrale, vu notre dépendance à la voiture individuelle et la part des transports dans les émissions : 30 %, un taux qui ne baisse pas depuis des années !

La voiture électrique est présentée comme la solution. Un simple calcul montre qu'il faudrait 10 EPR pour assurer cette consommation !

L'État doit piloter cette mutation. Déclarer la fin du moteur thermique fossile est incontournable à l'échéance 2040, voire moins. Reste à trouver le bon choix :

- Dès maintenant : moteur thermique à 2 l
- Demain : hydrogène, bio gaz, électrique ? Un mix...

La question des cultures énergétiques va se poser autour de la fabrication du biogaz ou des biocarburants.

Moins de viande pour plus de déplacements ? Déjà, des méthaniseurs fonctionnent avec des prairies fauchées.

<http://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/>

Quoiqu'il en soit, une autre mobilité est impérativement nécessaire :

- vélo, pourquoi avoir supprimé la subvention vélo électrique ?
- prime vélo, prime covoiturage pour les entreprises.
- transports en commun à développer impérativement .
- voiture partagée .

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avisademe-vehicule-electrique.pdf>

<https://alaingrandjean.fr/2017/07/16/plan-climat-vehicules-electriques-nucleair/>

http://sfp.in2p3.fr/Debat/debat_energie/websfp/Livet-elect.htm (document assemblée nationale)

<https://reseauactionclimat.org/developpement-soutenable-voiture-electrique-france/>

Localement

Le député peut être le porte-parole des autres modes de transport afin que la voiture individuelle ne soit pas systématiquement utilisée, par exemple pour aller au travail. Souligner qu'on peut la remplacer par le covoiturage, les transports en commun, le vélo électrique.

Les importants investissements pour améliorer les routes sont ils accompagnés par des investissements sur une utilisation différente de la route ? Dans nos territoires, les déplacements sont les premiers émetteurs de GES .

Transport aérien

L'augmentation du trafic aérien est exponentiel et dès maintenant responsable de près de 5 % des GES.

Il est moins onéreux de prendre le train que l'avion !

Subventions et kérosène détaxé sont injustes.

Il faut donc taxer à sa juste part ce transport, afin de limiter son essor.

Reste là aussi la question de la démocratisation de ce type de voyage, qui a été permis grâce à ses prix bas mais au détriment du climat.

Seul un chèque-voyage pourrait là aussi permettre à tous de voyager loin, quelques fois dans une vie et non à chaque vacances !

<https://reseauactionclimat.org/publications/aides-transport-aerien-dommageables-climat-injustes/>

Réfugiés climatiques

Ces dernières années, des millions de personnes se sont déplacées pour des raisons d'ordre climatique.

Ce chiffre va considérablement augmenter et le climat deviendra la cause principale des déplacements et des guerres.

Il y a urgence à prendre pleinement en compte ces faits, à mieux aider les pays et à accroître notre capacité d'accueil .

<https://www.lepetitjuriste.fr/libertes-fondamentales/statut-de-refugie-climatique-enjeu-humanitaire/http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-103590QE.htm>

Localement

Le député peut apporter la voix de la solidarité dans nos territoires, soutenir les initiatives, les associations locales : Jamais sans toi, Môm'au chaud...

Agriculture et alimentation

Les GES générés par l'alimentation (de la fourchette à l'assiette en englobant les transports attribués) seraient de 30 % !

L'agriculture ne peut plus avoir comme simple vocation de nourrir les hommes.

Il faut réorienter les pratiques agricoles, massivement vers des techniques qui ne polluent plus et gardent en bonne santé. Donc, intensifier le développement du bio qui reste minoritaire.

L'alimentation doit être moins carnée pour permettre une baisse du méthane entérique, une meilleure santé, tout en valorisant l'élevage de qualité, les prairies permanentes, le pastoralisme qui permet la conservation de nos riches paysages.

D'autre part, permettre l'essor des autres fonctions de l'agriculture :

- conservation des sols et stockage du CO₂ dans l'humus, c'est-à-dire éviter au maximum les labours.
- systématiser l'agroforesterie pour permettre l'amélioration des sols, la biodiversité, le stockage du CO₂.

Les aides doivent donc être conditionnées à ces nouvelles pratiques et leur montant augmenté pour permettre les investissements nécessaires.

<https://jancovici.com/changement-climatique/les-ges-et-nous/combien-de-gaz-a-effet-de-serre-dans-notre-assiette/>

<http://www.agroforesterie.fr/documents/Agroforesterie-Outil-de-Sequestration-du-Carbene-en-Agriculture.pdf>

<http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

50 organisations environnementales, de santé, de solidarité et de développement agricole publient leurs propositions pour une transition agricole et alimentaire soutenable

<https://reseauactionclimat.org/propositions-etats-generaux-alimentation/>

Localement

- Soutenir la production bio aveyronnaise et favoriser son introduction dans les cantines scolaires.

- Supprimer l'usage galvaudé des sols agricoles pour l'extension de nombreuses nouvelles zones artisanales alors qu'il existe des friches industrielles ou artisanales à l'abandon (La destruction des sols agricoles est regrettée au plus haut niveau de l'État mais dans la pratique, la facilité semble prédominer).

Environnement et santé

Par le Réseau Environnement Santé

- La Direction Générale de la santé (voir note de la DG santé 2017) relance le plan SNPE (Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens). Quelles sont les actions prévues dans l'Aveyron ? (*Rodez avait été contactée par le RES dès fin 2015 pour la mise en place de cette stratégie, sans retour décisif.*)
- Pas de contrôle des brocantes : observation de ventes de matériels de puériculture d'occasion avec des matériaux interdits contenant du BPA et autres perturbateurs endocriniens (Bozouls 2016 et 2017, St Côme d'Olt 8 oct. 2017).
- Faire appliquer la réglementation interdisant les brûlis et incinérateurs sauvages, selon le Code de l'Environnement (article L 451-2) et circulaire interministérielle du 18/11/2011, sachant que les brûlis émettent des particules fines et aussi des PCB (l'Occitanie est la région la plus imprégnée de ce perturbateur endocrinien et aussi la plus touchée par les problèmes d'infertilité). (*Photos BP en soutien*)
- Les boues de la station d'épuration de Rodez contiennent des taux de chrome supérieurs à la moyenne nationale, environ le double. (*Rencontre effectuée entre l'Agglo, Canopée, CLCV et RES le 16/10/2017*). Des améliorations à apporter seraient souhaitables.
- Les réseaux d'eaux pluviales sont souvent contaminés par des purins en provenance d'exploitations et des tas de fumier se trouvent souvent à proximité de cours d'eau ou lacs de retenue. Ce qui est observé par des citoyens devrait pouvoir aussi l'être par les agents dont c'est la mission.
- Usage de défoliants encore très abondants dans notre département sur les haies (destruction de la biodiversité, pollution des sols, donc de l'eau et de la viande, donc de l'alimentation humaine au final et de la santé des agriculteurs (Maladie de Parkinson en développement chez les agriculteurs-ARS) (*Photos BP en*

soutien). Certaines communes aveyronnaises ne semblent pas respecter la réglementation "0 phyto" de 2017 (*Voir commune de la Roquette - Mag-4 saisons déc. 2017*)

L'agglomération de Rodez travaille sur le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), mais des constats malheureux sont effectués par nos adhérents :

- véhicule de police au marché de Rodez, moteur tournant en fixe durant l'été pour bénéficier de la clim alors que l'ombre de la Cathédrale aurait pu protéger le fonctionnaire. Idem l'hiver pour le chauffage !
- de nombreux outils à moteurs thermiques bruyants et polluants sont encore employés par les équipes des parcs et jardins, nécessitant casques et protections alors que des outils traditionnels économiseraient l'énergie et protégeraient la santé de tous, sans équipements de sécurité (idem dans de nombreuses communes aveyronnaises).

ANNEXES

ÉNERGIES RENOUVELABLES : Réhabiliter l'énergie éolienne

L'éolien est une énergie incontournable de la transition énergétique :

- 50 % de la production d'électricité dans le scénario Négawatt
- Une très faible empreinte écologique, peu chère, avec des constructeurs Européens, il est bien meilleur que le photovoltaïque.

Mais un réel impact visuel et quelques nuisances (à comparer aux autres énergies...) font des éoliennes une énergie très controversée par les riverains. Les parcs éoliens terrestres et les parcs photovoltaïques au sol ont un fort impact visuel.

En amont, la législation cadre le développement de ces énergies et les régions définissent des zones d'implantation favorables. Ensuite des développeurs mettent en place les projets.

Localement, les élus sont dépassés par ces questions. La plupart des habitants des territoires ruraux ne sont pas en mesure de comprendre la nécessité du développement des énergies renouvelables. En revanche, dès que ces projets sont d'envergure et donc impactent sur leur cadre de vie, les réactions, souvent tendues, ne tardent pas !

Aucune pédagogie en amont des projets n'est mise en place pour expliquer les enjeux, les objectifs, décidés trop loin d'eux.

Il faut donc changer radicalement d'approche.

Dans chaque région, une fois les objectifs définis, chaque département doit prendre sa part du développement des ENR d'une manière équitable dans la mesure où la ressource existe. Moduler le prix de rachat des Mégawatts permet une répartition harmonieuses des projets et évite la trop grande concentration dans les zones à fort potentiel (le prix du Mégawatt est supérieur dans les zones moins ventées qui sont moins productives)

Une fois les zones de développement définies dans chaque département, les projets doivent être portés par les communautés de communes, puis les appels d'offre seront

lancés vers les développeurs. À noter, l'indispensable concertation avec les départements voisins, les projets ne s'arrêtant pas à des limites administratives.

Tous les projets doivent être cofinancés public/privé/particuliers, en tirant leçon toutefois des Projets Public-Privé qui ont montré leurs limites.

Les recettes du développement des ENR doivent être réinvesties dans les économies d'énergie et la sobriété énergétique.

L'éclairage des éoliennes la nuit doit être plus discret, les nuits deviennent des boîtes de nuit avec les éclairages actuels !

Une approche différente c'est aussi des moyens humains.

Toutes les communautés de communes devront avoir leur PCAET, animé par des ambassadeurs de la transition. Ces ambassadeurs joueront un rôle de médiateur et de co-constructeur des scénarios énergétiques pensés et élaborés par des citoyens volontaires locaux.

Les transferts de l'État vers les régions et territoires doivent être conditionnés aux résultats obtenus, en matière de baisse des consommations et développement des ENR.